

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18925 - 73ÈME ANNÉE

La mobilisation continue contre le projet du gouvernement

La sélection à l'Université renforcera les inégalités sociales

Le projet de sélection à l'Université s'inscrit dans une politique : donner au système éducatif la mission principale de reproduire les inégalités sociales afin que les plus riches puissent avoir la garantie que leurs descendants ne soient pas confrontés à la concurrence de jeunes plus méritants.

Hier, l'Assemblée nationale a voté pour la modification de l'accès à l'Université. Elle inscrit dans la loi Parcoursup, une nouvelle application d'accès fort décriée par les personnes concernées, notamment les syndicats étudiants. Pour justifier cette mesure, le gouvernement se base sur le taux d'échec en fin de première année à l'Université, qui est estimé à 60 %. Ce chiffre est contesté par les syndicats. Hier lors du rassemblement devant le Rectorat, la FSU a ainsi indiqué que dans ces 60 % figurent les étudiants qui se réorientent en cours d'année, et ne devraient donc pas être considérés comme en situation d'échec.

Le principal reproche au projet du gouvernement est qu'il ne permet plus à un titulaire du bac d'avoir accès systématiquement à l'Université. Rappelons que la règle qui prévaut jusqu'alors est d'une logique implacable. Le baccalauréat est le premier grade universitaire, donc tout bachelier est un membre de l'Université. La crainte des opposants au projet est de voir les portes de l'Université se fermer pour les jeunes qui ont obtenu un bac professionnel ou technologique.

nécessaires pour accueillir dans de bonnes conditions tous ceux qui ont le droit d'y aller. Mais ce principe est battu en brèche depuis plusieurs années. En effet, certaines filières ne disposent pas d'assez de places, elles recourent donc au tirage au sort pour sélectionner les étudiants.

Le projet du gouvernement a pour conséquence d'accentuer les injustices. Il vise à donner au système éducatif la mission principale de reproduire les inégalités sociales de la société. Force est de constater que les enfants des classes populaires sont surreprésentés dans l'enseignement professionnel et technologique. Cette sélection s'effectue au moment de l'orientation au lycée. Elle découle des résultats scolaires. Or, il est évident qu'un enfant d'une classe privilégiée a plus de facilités pour réussir dans le système scolaire actuel. Les moyens alloués à l'enseignement secondaire ne sont pas en effet suffisants pour corriger les inégalités imposées par la naissance.

ment par la suppression des MI-SE qui permettaient à des étudiants issus des classes populaires d'être payés par l'État pour aller à l'Université en échange d'un travail à temps partiel. À cela s'ajoute le manque de logements universitaires qui constitue un obstacle pour les familles qui n'ont pas les moyens de payer un loyer dans le secteur privé pour leur enfant qui souhaite devenir étudiant.

Une autre politique est nécessaire, pour que le système éducatif puisse avoir les moyens de corriger les inégalités au lieu de les reproduire. Elle passe par d'importants investissements publics en termes de construction de bâtiments, de cités universitaires et de recrutements d'enseignants. Cela suppose que la classe qui profite le plus du système soit mise à contribution par une fiscalité bien plus adaptée.

M.M.

Nouveau cadeau pour les riches

Sélection par l'origine sociale

Effectivement, une autre voie est possible. Il suffit que l'État donne à l'Université les moyens financiers

La sélection à l'Université vise donc à donner la garantie aux classes privilégiées que leurs enfants ne seront pas confrontés à la concurrence de ceux issus des classes populaires. C'est l'aboutissement d'une longue politique de sape marquée notam-

Social

Après l'incendie à la SHLMR Chantilly : nécessité du dialogue réaffirmée

Apaisement et concertation sont la voie prônée tant du côté de la SHLMR que des locataires de la résidence « Chantilly » dans le cadre de la recherche de solutions aux nombreux problèmes surgis suite à l'incendie dont le deuxième sous-sol souterrain avait été la proie, il y a deux semaines.

« (...) (...) Aussi, nous vous remercions d'œuvrer avec nous à améliorer la qualité de vie dans votre résidence et vous assurons de notre sincère attention » :

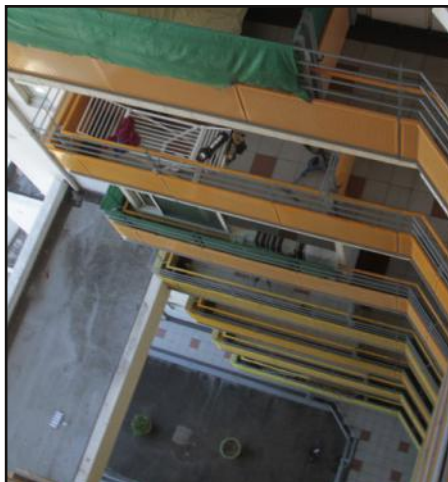
C'est en ces termes que Valérie Declerck, responsable de l'agence SHLMR du Ruisseau conclut la lettre circulaire adressée aux locataires du groupe « Chantilly ». Une « attention » qui s'est traduite par « une nouvelle visite » organisée hier matin sur le site résidentiel dont on se souvient que le deuxième sous-sol avait été ravagé par un incendie dans la nuit du jeudi au vendredi 2 février dernier. Un sinistre ayant causé la destruction de quatre véhicules ainsi que d'importants dommages à de nombreuses autres voitures.

Un bilan alourdi également par les dégâts considérables occasionnés sur le bâtiment abritant le parking souterrain en question, les deux ascenseurs de l'immeuble.

Un bilan empreint aussi et surtout d'un terrible drame humain avec l'arrêt brutal du seul ascenseur alors en fonction, piégeant alors une

malheureuse mère de famille dont l'état est toujours préoccupant.

Un contexte traumatisant et propice à une l'émergence de diverses tensions.



Se sentant « abandonnés » les locataires ont donc alerté la presse afin que celle-ci porte sa voix au bailleur sur les revendications émises. Dont la nécessité d'un dialogue permanent et constructif afin de « faire

avancer les choses ensemble ». Un état d'esprit confirmé par la SHLMR dont la représentante hier, accompagnée d'un agent du secteur, M. Lépinay, a tenu à rappeler « s'être rendue immédiatement sur le lieu sitôt que son accès a été autorisé ».

Valérie Declerck a répondu aux questions posées par les locataires avant de rejoindre le deuxième sous-sol pour une nouvelle visite dont les escaliers ont aussi fait l'objet aux fins de remédier au problème d'éclairage posé.

En somme donc, dépasser le contexte émotionnel afin de contribuer au « mieux vivre ensemble » sur la base d'un dialogue, d'un respect et d'une confiance renforcé, est le parti pris et rappelé hier par les locataires.

Un leit-motiv que la SHLMR confirme elle aussi avoir fait sien à travers cet engagement figurant au terme du courrier signé de la responsable de l'agence du Ruisseau :

« pour notre part, nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour préserver votre bien-être » écrit en effet Valérie Declerck.

Di sak na pou di

Koup bann zèrb la, siouplé !

Gran zèrb, la pou anvayi a nou. Mwin la pa tousèl pou di sa. Mon kamarad osi. Li di a mwin, lé vré vré mimm, partou lé parèy, partou lé komsa, sof an plin vil, i pé alé inpé. Antouka, dann lo rézyion mi lé, sétin dézolasyion war sa. Dann kivèt, si bor somin, si bor kat voua, dann ron-pwin, zèrb mimm, zèrb mimm. Désertin zandrawa, zèrb i fé talèr, dé mèt otèr ! La Rézyion èk Départman i koup pi, lé parèy la zingl. Si télman, lo bann zéli i vé, zot i guign organiz in « zoué lo kasièt » dédan. Di pa mwin oté, bann kittamèr là, lé

kapab trouv 3 miliar pou fé in gran rout si la mèr, zot lé pa fouti dégaz in katsou pou fé in nétoyaz zèrb, anplis par plas, riskab na lo ra i pép dédan. Lo pli komik, dan lo zistwar, zot i sar zèt in tonn larzan, laba péi déor an piblisité, pou di Zoréy, Sidafrikin, Sinwa, vyin war nout ti péi koman lé zoli ! Mé futor, kom di mon kamarad, avan alé rod do moun, pou manz out kaz, komans par lav out zasièt krouté !

Mé, kèk fwa mi pans osi, mi di Mondyié Sénir, pétèt bann présidan là, èk lo pov bann zéli, zot i koné pa aryin. Kom la plipar d'zot i roul sél-

man dann gro loto, èk vit fimé, riskab pétèt zot i wa pa déor. Lé posib vréman.

Dikou, mi pans in sistèm, kom koméla i fé in sié konkour : konkour « lo pli zoli zardin », konkour « lo pli zoli byé d'bwa », ou ankor konkour « lo pli zoli marsé », ébin à koz pa maziné in konkour « lo pli zoli gran karo d'zèrb ». Sa, i sré in bon zafèr, pétèt, pou fé bouz inpé bann zozo là.

Pol

Edito

Yemen : la France contribue à « la pire crise humanitaire au monde »

Depuis 2015, le Yemen est le terrain d'une guerre meurtrière. Ce pays dépend en grande partie des importations pour l'alimentation. Le conflit a totalement désorganisé l'économie. Il est responsable de ce que l'ONU nomme « la pire crise humanitaire au monde ». 18 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire pour survivre.

L'origine du conflit est une guerre civile. Elle est devenue un conflit régional avec l'implication de pays voisins. Une coalition comprenant notamment l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis soutient le pouvoir, tandis que l'Iran est allié aux rebelles. Les armées de l'Arabie Saoudite et des Emirats sont directement engagées sur le terrain. Elles sont accusées de crimes de guerre. Un article publié le 6 février dernier par Bastamag souligne que la France est impliquée dans ces atrocités. En effet, elle continue de vendre des armes aux auteurs de ces faits.

Bastamag rappelle ainsi qu'en 2016, Stéphane Mayer, PDG du groupe Nexter, vantait à l'Assemblée nationale les faits d'armes des chars sortis de son usine : « Pour ce qui est des chars Leclerc, je vous confirme que leur implication au Yémen a fortement impressionné les militaires de la région ». Un autre marchand de canons, Dassault, intègre dans sa communication officielle l'utilisation des avions qu'il a vendus : « l'excellence de l'avion et le succès du programme ont été démontrés avec brio par la grande disponibilité du Mirage 2000-9 et la qualité de sa participation à des opérations menées en coalition internationale ». Or, ce sont les bombardements

perpétrés par les avions de la coalitions qui sont visés par l'accusation de crime de guerre.

Plusieurs pays ont décidé de ne plus livrer d'armes aux parties impliquées dans le conflit, en raison de l'utilisation qui en est faite contre des civils. C'est le cas de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, des Pays-Bas tandis que le gouvernement de la Grande-Bretagne est visée par une plainte, rappelle Bastamag. Ce n'est pas le cas en France, or « aucune vente d'armes à l'étranger ne peut pourtant avoir lieu sans l'autorisation du gouvernement », rappelle Bastamag qui note que « depuis le second semestre de l'année 2014, la France a accordé pas moins de 1989 licences d'exportation de matériel militaire aux différents pays engagés dans la coalition menée par Riyad ! Depuis 2007, l'Arabie Saoudite, le Qatar et l'Égypte sont les trois principaux clients de la France après l'Inde. Sur la seule année 2016, plus d'un milliard d'euros d'équipement militaire a été livré à l'Arabie Saoudite ».

Ce sont donc les armes françaises les plus modernes, chars, avions, canons, bateaux, qui sont utilisés contre des civils. En autorisant la vente d'armes à des pays qui les utilisent contre une population sans défense, la France se rend donc complice d'exactions que son gouvernement ne peut ignorer. Une telle décision répond au besoin de l'industrie des armes : exporter pour augmenter les profits. Une autre politique est nécessaire pour amener les parties en guerre à négocier et mobiliser la solidarité pour sauver des millions de personnes menacées par la famine.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

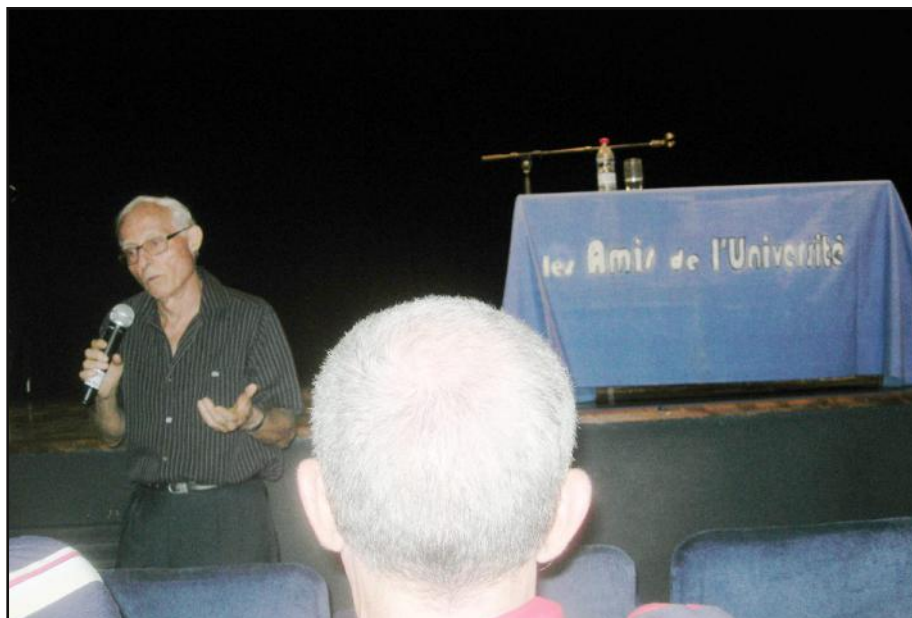
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Conférence d'André Oraison sur Paul Vergès

« Une concertation et une entente entre Réunionnais sur un projet global »

Comme annoncé, l'association Les Amis de l'Université, présidée par Yves Bosquet, a ouvert le mardi 13 février dernier son cycle des conférences 2018 avec André Oraison (Professeur de droit public à l'université de la Réunion 1967/2008, juriste et politologue, membre du comité Solidarité Chagos La Réunion). Cette conférence a eu lieu au Centre Culturel Lucet Langenier de Saint-Pierre sur le thème : "L'héritage institutionnel du sénateur Paul Vergès" et elle a eu une belle réussite, avec un public à la fois nombreux et très intéressé par l'exposé d'André Oraison et par les suites à donner à cet héritage.



André Oraison lors de l'une de ses interventions.

Comme cela était dit dans la présentation de cette conférence, « après la disparition de Paul Vergès, le 12 novembre 2016, une question surgit. Qui poursuivra son œuvre ? Qui reprendra le flambeau ? En vérité, la réponse à cette problématique est entre les mains de ceux qui, dans les différentes palettes de la gauche réunionnaise aujourd'hui éclatée, revendiquent une part de son héritage. Une réponse doit être donnée en priorité dans le domaine des réformes institutionnelles, compte tenu de la crise économique, sociale et culturelle sans précédent que connaît La Réunion. À cet égard, le sénateur communiste a en quelque sorte fixé la "feuille de route" pour ceux qui veulent lui être fidèles et

lui emboîter le pas. C'est dire qu'il appartient à une nouvelle gauche prospective, humaniste et solidaire de continuer le dernier grand combat de Paul Vergès... ».

Ceci résume clairement les propos tenus par André Oraison lors de son exposé et pour en savoir plus vous pouvez consulter le site <https://amis-univ-reunion.fr/index.php?q=civircrm/event/info&reset=1&id=158> et demander à l'universitaire de vous envoyer son texte par l'adresse mail andre.oraison@univ-reunion.fr

« I fo nou antan anou ant nou »

Cet exposé a donné lieu ensuite à des échanges très intéressants et constructifs avec le public, qui a notamment remercié chaleureusement Yves Bosquet et ses Amis de l'Université pour cette initiative ainsi qu'André Oraison pour le contenu de son message ainsi que les perspectives ouvertes à notre avenir. D'ailleurs, pendant ce débat, l'universitaire a souligné à plusieurs reprises qu'« il faut une concertation et une entente entre Réunionnais sur un projet global » pour donner une suite concrète et indispensable à la réforme institutionnelle préconisée par Paul Vergès dans des propositions de loi émises en tant que sénateur.

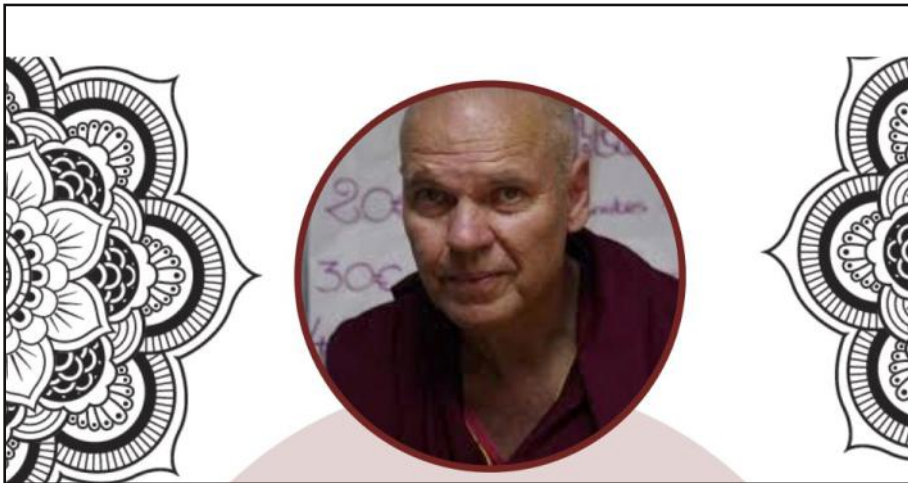
Ce qui a aussi marqué ces échanges, ce fut l'intervention du Président du Parti Communiste Réunionnais, Élie Hoarau, qui a notamment rappelé l'importance pour toutes les forces vives et démocratiques du pays (organisations syndicales, politiques et associatives) de se rencontrer et de se rassembler « sur un projet global et cohérent pour plus de responsabilité de notre peuple dans la gestion de son pays ». Et concernant le projet de « véhicule législatif unique » envisagé par le Président de la République pour les Assises des Outre-Mer à venir dans les prochains mois, Élie Hoarau a lancé cet appel très approuvé par le public : « I fo nou antan anou ant nou ». Et André Oraison a conclu, vivement applaudi : « Nou lé pa pliss, nou lé pa moin, respèkt anou ! ».

Correspondant

Billet philosophique

Les richesses de la pensée créole réunionnaise

Un des objectifs de cette chronique philo hebdomadaire de "Témoignages" depuis plus de 10 ans est — entre autres — de faire connaître à nos compatriotes comme aux citoyens du monde entier les richesses de la pensée créole réunionnaise lorsqu'elles s'expriment ici ou là dans le pays. Nous allons citer trois exemples à ce sujet, très appréciés par le public ces derniers jours.



Sangpo Thubten, moine bouddhiste réunionnais.

Tout d'abord, lors d'une rencontre organisée le 3 février par l'association E.P.I. (Espace pour Promouvoir l'Interculturalité), présidée par Reynolds Michel, plusieurs personnes ont eu le bonheur de faire la connaissance de Sangpo Thubten, qualifié de « vénérable moine bouddhiste réunionnais, ordonné moine depuis 1985 par le Dalai Lama » et devenu « un homme rempli de sagesse, qui s'emploie à partager sa riche expérience dans la compassion et l'empathie ». Né en 1952 à La Rivière sous le nom de Joseph-François Fontaine et après un parcours d'artiste peintre et de formation au bouddhisme dans de nombreux pays, Sangpo Thubten, de retour à La Réunion en 2005, y a créé l'association Gyeltsabje (pour en savoir plus à ce sujet, voir le site www.gyeltsabje.overblog.com).

En tout cas, lors de cette rencontre, Sangpo Thubten a présenté de façon très intéressante les valeurs fondamentales cultivées par la philosophie, spiritualité ou religion bouddhiste (une de nos multiples cultures ancestrales), comme par exemple la non-violence, le rejet de

l'égoïsme et de l'autosatisfaction permanente, la culture de l'enthousiasme dans nos engagements au service des autres et surtout les pauvres. Voilà de quoi réfléchir, en tant que Réunionnais et citoyens du monde, sur le sens que nous donnons à notre vie...

« Anon sov bann piédbwa nout péi ! »

Dans cet esprit, nous citerons cette action admirable organisée le 9 février à Lespas Leconte de Lisle par l'École du Jardin Planétaire, dirigée par Sébastien Clément, avec cet appel très important — « Anon sov bann piédbwa nout péi ! » — et la projection d'un documentaire magnifique de Julia Dordel et Guido Tölke intitulé "L'intelligence des arbres". Dans ce film, des scientifiques et forestiers nous montrent comment les arbres « communiquent les uns avec les autres en s'occupant avec amour de leur progéniture, de leurs anciens et des arbres voisins quand ils sont malades » et que les déforestations

sont donc graves.

Cette culture de l'interaction et non de la compétition entre les arbres fait dire à un scientifique dans le film que la forêt est une image de ce que doit être le communisme, c'est-à-dire la création d'une société où la priorité est le bien commun. Cela nous fait penser aussi à l'un des héritages militants à continuer à faire vivre : celui du dirigeant et élu communiste réunionnais Paul Vergès, qui en tant que maire du Port et président de la Région Réunion a fait planter un million d'arbres sur la Plaine des Galets et le long de la Route des Tamarins...

« Des poètes engagés »

D'où l'importance aussi de cultiver la poésie comme l'ont fait pendant trois jours dans plusieurs lieux publics à Saint-Denis et à Bras-Panon l'Association des Amis d'Auguste Lacausade, présidée par Prosper Ève, et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines avec le soutien d'associations comme Historun, présidée par Paul Canaguy. Lors d'un colloque sur "L'école poétique parnassienne" et lors d'une "Rencontre des poètes de l'Indiano-céanie et d'ailleurs" furent célébrés le bicentenaire de la naissance de Leconte de Lisle et le 180^e anniversaire de la naissance de Léon Dierx par des présentations très intéressantes de nombreuses œuvres poétiques, de déclamations de poèmes, de prestations chorales, etc.

À cette occasion, furent notamment présentés « des poètes engagés face aux drames humains, comme ceux des migrants, et face aux menaces qui pèsent sur la survie de l'humanité ». Voilà, entre autres, des richesses de la pensée créole réunionnaise à cultiver...

Roger Orlu

Afrique du Sud

Cyril Ramaphosa élu nouveau président

Le Parlement sud-africain a élu jeudi Cyril Ramaphosa comme nouveau président du pays.

Il succède à Jacob Zuma, qui a démissionné mercredi soir après de fortes pressions du Congrès national africain (ANC). M. Ramaphosa, qui était vice-président, a été élu sans opposition, car il n'y avait pas d'autre candidat. Le juge en chef, Moogoeng Thomas Reetsang Moogoeng, a demandé à plusieurs reprises à la Chambre s'il y avait eu une autre nomination et comme il n'y en avait pas, il a déclaré que la nomination était en règle.

Les députés de l'ANC ont éclaté en une chanson pour célébrer le nouveau président. Plus tôt, les Economic Freedom Fighters (EFF) de Julius Malema avaient quitté le Parlement lorsque le président, Baleka Mbete, a rejeté leurs appels à la dissolution du Parlement et à de nouvelles élections générales.

M. Zuma a démissionné de son poste de président de l'Afrique du Sud après une longue campagne

pour le démettre de ses fonctions. « Je suis arrivé à la décision de démissionner en tant que président de la République avec effet immédiat », a déclaré Zuma dans un discours télévisé mercredi soir. Il parlait quelques heures avant le Congrès national africain (ANC), au pouvoir, et tous les partis de l'opposition qui ont accepté de soutenir une motion de non confiance envers lui. Quelques heures plus tôt, Zuma avait indiqué qu'il n'était pas prêt à démissionner, malgré le rappel de son propre parti. « Qu'est-ce que j'ai fait de mal ? », a-t-il demandé dans une interview télévisée en direct de sa maison de Pretoria. Les principaux médias sud-africains, de nombreuses organisations et partis politiques ont salué jeudi la démission de Zuma.

La Fondation Ahmed Kathrada, pour sa part, estime que les Sud-africains méritent de connaître l'étendue des dégâts faits au pays

sous l'administration de M. Zuma. « Nous espérons que les différentes commissions et enquêtes en cours « sur la capture de l'Etat » et des entités étatiques peuvent nous le révéler », déclare Neeshan Balton, son directeur exécutif. « Nous espérons en outre que les organismes chargés de l'application des lois sont déterminés à enquêter et poursuivre ceux qui ont facilité cette « capture de l'Etat ». Les conséquences doivent être sérieuses pour les corrompus afin de dissuader les autres. Justice doit être faite ».

L'organisation AfriForum, de son côté, lance une campagne pour « la poursuite en justice de Zuma » afin de mettre la pression sur l'Autorité nationale des poursuites (Npa) pour qu'elle poursuive pénalement le président sortant. « Jacob Zuma a échappé à la justice pendant une période suffisamment longue, il est temps qu'il soit jugé », constate Monique Taute, directrice d'AfriForum.

Zimbabwe

Emmerson Mnangagwa salue la mémoire de Morgan Tsvangirai

Le président zimbabwéen, Emmerson Mnangagwa, a rendu hommage au leader de l'opposition, Morgan Tsvangirai, décédé mercredi en Afrique du Sud.

« Grand syndicaliste et courageux leader de l'opposition, on se souviendra particulièrement de la volonté du regretté Morgan Tsvangirai de transcender les divisions politiques pour former un Gouvernement d'unité nationale après les élections polarisées de 2008 ». Dans un message de condoléances adressé à la famille de ce dernier, le Président Mnangagwa écrit : « A l'intérieur aussi bien qu'après le gouvernement d'unité nationale, il est resté une figure nationale qui a insisté avec obstination pour la tenue d'élections libres, justes, crédibles et non violentes comme moyen de renforcer notre

démocratie et notre engagement renouvelé avec le reste du monde ». « Quelles que soient les décisions controversées que lui et son parti, le Mdc (Mouvement pour le changement démocratique-Tsvangirai) aient pu prendre dans le passé, nous nous rappellerons son insistance en faveur de l'organisation d'élections libres, pacifiques et justes, que nous validerons lors des prochaines élections harmonisées de 2018, en hommage à sa mémoire et à notre démocratie. « Nous lui devons cela en tant que leader politique de tous les partis contestataires dans notre pays, qui mérite une paix et une stabilité sans entraves ». Il avait 65 ans.

Le Président Mnangagwa a assuré que, dans le but de bâtir un consensus politique dans le pays en vue des élections harmonisées, il invitera bientôt les leaders de tous les partis politiques à une journée de réunion consultative. « En nous joignant au deuil de la famille de M. Tsvangirai, nous prions que toute la famille reste unie pour offrir au défunt des adieux dignes ».

Selon le Président Mnangagwa, des consultations sont en cours au sein du gouvernement et avec la famille pour décider de ce dont le gouvernement a besoin pour accorder au défunt les honneurs qu'il mérite.

Bilan 2017 selon la Banque mondiale -2-

La plus grande richesse : l'humain

La Banque mondiale a publié un bilan en 12 points de l'évolution de l'économie mondiale l'an passé. La première partie a rappelé l'impact de deux phénomènes qui ne sont pas une fatalité mais sont le résultat de décisions politiques : la pauvreté et le changement climatique. La seconde traite notamment du capital humain.

Le capital humain représente les deux tiers de la richesse mondiale

La richesse est le patrimoine qui permet à un pays de produire des revenus (PIB) et de croître. Quand un pays investit dans sa population, sa richesse augmente et sa croissance économique s'accélère. Le capital humain, c'est-à-dire les compétences, l'expérience et le dynamisme d'une population, constitue la plus grande richesse des nations. Ce capital représente plus de 65 % de la richesse de l'ensemble des pays dans le monde entier, mais seulement 41 % de celle des pays à faible revenu. Plus un pays est développé, plus la part du capital humain est importante. L'enjeu est d'autant plus important que les progrès technologiques rapides exigent des pays qu'ils investissent sans attendre dans leur population pour espérer être compétitif dans l'économie de demain. Une nouvelle publication, intitulée *The Changing Wealth of Nations 2018: Building a Sustainable Future*, qui paraîtra en janvier 2018, se penche sur cette problématique.

Une crise des apprentissages

L'éducation est l'un des investissements les plus fructueux qu'une société puisse consentir en faveur de ses enfants, mais aussi de son capital humain. Il existe pourtant aujourd'hui une crise des apprentissages. Selon le Rapport sur le développement dans le monde 2018, la situation de l'éducation varie fortement à l'intérieur d'un même pays et d'un pays à l'autre, en quantité comme en qualité. Dans les pays les plus pauvres, moins d'un enfant sur cinq à l'école primaire possède les compétences requises en maths et en lecture. Des centaines de millions d'enfants à travers le

monde entrent dans la vie adulte sans avoir acquis ne seraient-ce que les compétences nécessaires à la vie. Une étude à venir examinera les effets de l'éducation sur la mobilité économique entre les générations. Par exemple, environ 12 % des adultes nés dans certaines économies subsahariennes à faible revenu dans les années 1980 sont plus instruits que leurs parents, contre plus de 80% de la même génération dans certaines parties de l'Asie de l'Est.

Malnutrition et retard de croissance : un fléau qui touche et bride des millions d'enfants

Les premières années de la vie sont cruciales : c'est entre la naissance et six ans que le cerveau d'un individu se développe le plus rapidement. Une mauvaise nutrition pendant l'enfance peut avoir des conséquences profondes et durables sur les capacités d'apprentissage, la santé et la rémunération future. Le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance globalement diminué depuis 1990, mais il a augmenté en Afrique subsaharienne, de près de 45 millions en 1990 à 57 millions en 2015. Si la tendance actuelle n'est pas inversée, le continent africain ne parviendra pas à atteindre l'objectif mondial visant à réduire les retards de croissance de 40 % d'ici 2025. Il est d'autant plus important d'investir dans la petite enfance que les emplois de demain exigeront des générations futures des compétences nouvelles et toujours plus sophistiquées.

In kozman pou la rout

« Bèf i komann pa la kord ! »

Désèrtin i di galman : « koshon i komann pa la kord ! ». Néna inn-dé zour moin la anparl provèrb-la é moin la di li néna son sans prop épi son sans figuré. Sans prop, sé kan néna in vré bèf sansa in vré koshon, avèk in vré kord pasé dann fèr d'né pou lo bèf, dann zargano pou koshon. Astèr sans figuré ! Dann kèl ka i trouv sa ? Dann diksyonèr Alain Armand, moin la lir sé in prinsip konm la loi lo pli for. Si la kord lé épé épi bien tréssé, sé èl é lé pli for. Bèf lé kosto oui, koshon néna son poi dakor, mé sé la kord i komann. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la-dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

In pèp sé lo produi son l'istoir

La pa promyèr foi mi parl l'idantité rényonèz. La pa promyèr foi mi di l'idantité-la i pé pa sépar sa avèk l'idé d'in pèp. Pou kosa d'aprè zot ? Pars l'idantité, sa lé inportan mèm, sa sé la klé pou défini sak ni apèl lo pèp. Pou kosa mi di sa, é mi ardi sa in bonpé foi ? Pars dir é ardir sé in téknik pou bien konprann kosa i lé é pou sak i rogard lo pèp rényoné kosa i lé lidantité rényonèz, kisa i lé lo pèp rényoné, kisa ni lé.

In pèp la pa in some demoun solman : i pé an avoir, in l'androi, san mil pèrsone é san mil pèrsone sa I fé pa forséman in pèp si bann demoun-la na poin in mèm l'istoir. Ni pé dir néna in pèp rényoné avèk son l'istoir ; ni pé dir néna in pèp morisien avèk son listoir. Parèye néna in pèp malgash, in pèp komorien, in pèp séséloi é tout bann pèp-la plis d'ot ankor i fé l'indianoséanité.

Pou kosa lé inportan konprann kisa ni lé konm pèp pa konm moun izolé ? In pèp néna in l'istoir : sa i vé dir li la vni konm li lé avèk lo tan é li la pa vni konmsa dann in zour. L'istoir in pèp la donn ali son kiltir, nout listoir la donn anou la kiltir rényonèz. Listoir in pèp la donn ali son karaktèr, son bann prinsip de vi, son manyèr konprann lé shoz. Mé pétète zot i kroi pa moin ! Pétète zot i pans in rényoné lé konm in morisien, konm in komorien, konm in malgash, konm in séséloi, konm in shgisien...

Alon kalkil in kou é nou va oir la pa konmsa, san pour san ? Biensir nou sé in bann moun l'oséan indien. Shakinn rant nou dann nout l'istoir la konète l'ésklavaz, la dominasyon kolonyal. Solman, fransh vérité, nou na poin mèm kitir, nou napoin mèm lang, nout prinsip de vi la pa lo mèm san pour san pars boudikont nou na poin lo mèm l'istoir.

Moin lé sir zot i pans moin l'aprè balade azot d'isi d'laba, moin l'aprè rakont azot dé shoz é d'ot, moin l'aprè dir azot n'inport dekoï. Alé oir, mi pans sé dé shoz inportan : listoir in pèp sa lé inportan Baya ! La kiltir in pèp inportan galman ! Bann prinsip de vi lé z'inn épi lé z'ot sa lé inportan galman, par raport shak pèp néna son listoir é lé inportan ni rapèl anou touzour sa.

Justin